

des transports publics du sud du canton. Le groupe de l'Union démocratique du centre prendra en considération à l'unanimité ce postulat, mais nous demandons un rapport sur la vision du Conseil d'Etat, de l'offre en transports publics dans tout le canton. A titre personnel, je suis un peu surpris de la réponse du Conseil d'Etat qui dit que le train par rapport au bus présente de meilleurs résultats en termes de sécurité, de ponctualité et de confort pour les passagers. Moi qui habite à 3 kilomètres de la gare de Sâles, là où le RER passera mais ne s'arrêtera plus, je prends cette phrase comme un dénigrement envers les usagers qui prennent actuellement le train omnibus dans les gares entre Bulle et Romont, car désormais ils se déplaceront en bus avec moins de sécurité, moins de ponctualité et moins de confort.

**Thévoz Laurent** (ACG/MLB, SC). J'aimerais juste partager avec vous une inquiétude que je ne vois pas reflétée dans les deux postulats qui ont été présentés. A l'heure de la mise en place de réseaux de transports publics, il est sûr que chacun y va de sa demande. Il faudrait que le réseau passe devant chez chacun et on fait des propositions du genre plus de la même chose, plus de réseaux pour ces régions-ci et ces régions-là. Or, j'aimerais quand même qu'on se rende compte que le canton de Fribourg a une particularité entre autres, c'est d'avoir des régions à faible densité et des régions à population dispersée. C'est un fait qui ne va pas changer demain, ça va rester comme cela encore pendant longtemps. Donc ma question est, pour ces régions-là, est-ce qu'on ne doit pas, au lieu de faire plus de la même chose, penser à plus de solutions innovantes et nouvelles? Vous savez peut-être que dans la Broye par exemple, il y a une solution de type Publicar qui est valable seulement dans la Broye vaudoise et non fribourgeoise. Cela conduit à des paradoxes du genre on voyage avec ce transport-là jusqu'à la gare de Romont, là le transport vous laisse parce qu'il vient du canton de Vaud et il n'a pas le droit de vous monter jusqu'au cœur de la ville, jusqu'au sommet de la colline. Ces solutions-là existent dans d'autres régions, dans le Jura vaudois par exemple et je trouverais important que le canton s'occupe aussi de ces modes de transports publics qui sont basés sur le partage, individuel ou collectif peu importe, mais qui permettent en fait d'imaginer d'autres solutions de transports collectifs pour ces régions-là.

**Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi.** Merci beaucoup pour vos interventions et pour votre soutien à ce postulat. J'aimerais dire que le RER fribourgeois est quand même une mesure très importante dans la mise en place de cette épine dorsale des transports publics, mais il faut aussi pouvoir avoir une meilleure desserte des régions un peu plus éloignées pour vraiment pouvoir amener les utilisateurs des transports publics aux différentes gares. Il a été fait mention de cette étude globale et comme je l'ai dit avant, on doit vraiment faire une étude globale et avoir une vue d'ensemble. Mais j'aimerais quand même dire que dans ce contexte-là, on se concentrera en premier lieu sur les transports publics, on ne peut

pas aller trop large. Le Conseil d'Etat a décidé de faire en sorte de créer un service de la mobilité à partir de 2012 au sein de la DAEC, où il y aura vraiment la possibilité de réaliser ces synergies entre les routes et les transports publics. Encore une dernière remarque, pour ce qui concerne l'idée de M. Thévoz, qui a à 100% raison, nous voulons aussi intégrer des solutions comme par exemple le Publicar ou d'autres solutions innovantes dans ces réflexions dont on pourra discuter au début de l'année prochaine. Je vous prie de bien accepter ce postulat.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 50 voix contre 6. Il y a 4 abstentions.

*Ont voté oui:*

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Badoud (GR, PLR/FDP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brunner (SE, PS/SP), Burgener (FV, PS/SP), Butty (GL, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Crausaz (SC, PDC/CVP), Emonet (VE, PS/SP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Jelk (FV, PS/SP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Zadory (BR, UDC/SVP). Total: 50.

*Ont voté non:*

Cotting (SC, PLR/FDP), de Weck (FV, PLR/FDP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Morand (GR, PLR/FDP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Thürlér (GR, PLR/FDP). Total: 6.

*Se sont abstenus:*

Bachmann (BR, PLR/FDP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Feldmann (LA, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP). Total: 4.

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

## Elections

*Résultats des scrutins organisés en cours de séance*

### Un membre du Conseil de la magistrature, en remplacement de M<sup>me</sup> Anne Colliard

Bulletins distribués: 83; rentrés: 80; blancs: 10; nul: 0; valables: 70; majorité absolue: 36.

Est élu M. Fabien Gasser par 70 voix.

### Un membre du Conseil de la magistrature, en remplacement de M. Jean-Frédéric Schmutz

Bulletins distribués: 82; rentrés: 78; blancs: 6; nul: 0; valables: 72; majorité absolue: 37.

Est élu *M. Jean-Bernard Meuwly* par 38 voix.

A obtenu des voix M<sup>me</sup> Claudine Lerf-Vonlanthen:  
34.

\_\_\_\_\_

- La séance est levée à 17 h 00.

*La Présidente:*

**Solange BERSET**

*Les Secrétaires:*

**Mireille HAYOZ**, *secrétaire générale*

**Reto SCHMID**, *secrétaire général adjoint*

\_\_\_\_\_